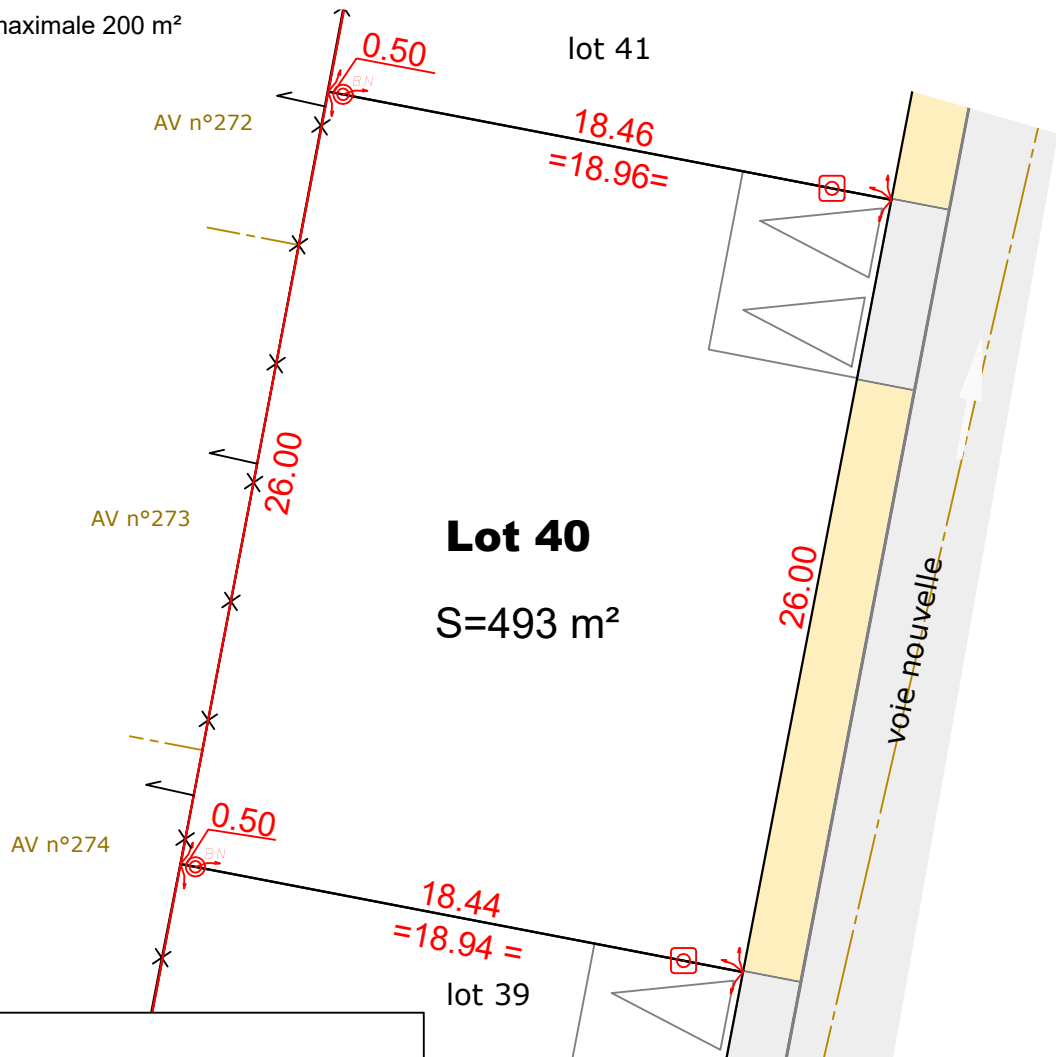




PLAN DE VENTE DU LOT 40

Surface de Plancher maximale 200 m²

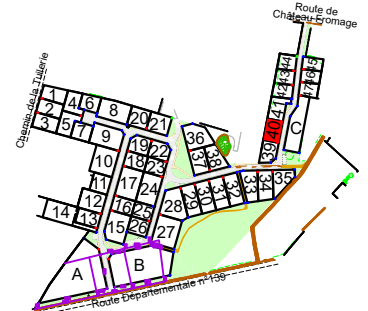
Echelle: 1/250



LEGENDE

- Limite de lot
- 26.00 Cotes de lot
- Borne nouvelle
- Piquet implanté le 31/05/2023 en retrait de 2m
- Entrée de lot imposée 6.00X5.00m
- Limites du périmètre définies par les documents fonciers établis le 03/11/2022 et le 20/02/2023 par M. Valentin BODET, Géomètre-Expert à POITIERS.
- Signe d'appartenance
- Clôture
- Application fiscale issue du plan cadastral, non définie contradictoirement

PLAN DE SITUATION :



Notas : Découpage des lots, tracé des entrées et des zones constructibles à partir du plan informatique (PA-CLOS DES VIGNES Modif2.dwg) transmis le 12/05/2023 par M. Clément BOUTIN de la Société PLAN URBA SERVICES.

- Les contraintes architecturales et les servitudes mentionnées dans le règlement, sur le plan de composition du lotissement et sur le schéma des contraintes urbaines.

Dossier : 822037
220174 - VB/MB

Date : 10/11/2023

SELARL BRANLY-LACAZE
24 rue de Bonneuil Matours
86000 Poitiers
Tel : 05-49-41-23-11
poitiers@branly-lacaze.com

